



Durée totale
Partie I : 35 min Partie II : 35 à plus de 60 min
Âge
8-14 ans peut être adapté aux 4-7 ans et aux plus de 14 ans



Kit pédagogique « Prévention des violences »

#ENDviolence : s'engager pour apprendre dans un environnement serein



Convention internationale des droits de l'enfant – Droits de chaque enfant à vivre en sécurité et à recevoir une éducation de qualité (articles 19 et 28)

Thèmes

Climat scolaire, enseignement moral et civique, sciences sociales, philosophie, français, langues vivantes, arts plastiques

Objectifs d'apprentissage

- Comprendre l'importance de sécuriser l'environnement scolaire pour tous les enfants.
- Agir pour créer un environnement dans lequel tous les enfants peuvent apprendre en sécurité.
- Agir pour faire entendre la voix des autres enfants et de promouvoir le changement.
- Développer la pensée critique et exprimer des idées verbalement, par écrit et par le dessin.
- Lutter contre le harcèlement à l'école et autour de l'école

Matériel

- Papier et matériel d'écriture, de dessin et d'arts créatifs
- Copies des annexes pertinentes
- Connexion Internet, écran et équipement audio pour visionner le film d'animation et les autres ressources en ligne de La plus grande leçon du monde (facultatif)

Remarques

- Le présent programme d'activités s'articule en deux parties. La partie 1 présente le sujet et les principaux enseignements. La partie 2 permet à l'enseignant de choisir parmi quatre activités afin que les élèves puissent appliquer les enseignements de manière concrète. Il est important de commencer par la partie 1. Vous pourrez ensuite choisir d'effectuer certaines des activités ou toutes les activités présentées en partie 2, en fonction de vos besoins.
- Un guide de l'enseignant figure en [annexe A](#) pour vous aider à préparer les activités. Il comprend des conseils sur la manière d'animer les discussions autour du sujet sensible de la violence. Nous vous recommandons vivement d'en prendre connaissance.
- Bien que les termes « enseignant », « élève » et « leçon » soient utilisés, vous pouvez utiliser cet ensemble d'activités hors milieu scolaire, comme en milieu périscolaire ou associatif.
- Chaque leçon est conçue pour les enfants de 8 à 14 ans, mais des conseils sont donnés pour adapter la leçon aux autres tranches d'âge. Le concours de bande dessinée de l'activité 4 est destiné aux enfants de 8 à 18 ans.
- Si les élèves ne connaissent pas les objectifs de développement durable (ODD), commencez par leur montrer cette [vidéo d'animation](#). Pour leur expliquer les droits de l'enfant, consultez la [leçon pour la Journée mondiale de l'enfance](#).



Comment utiliser le kit pédagogique

- Le présent programme d'activités a été créé dans le cadre de la campagne [#ENDviolence](#) de l'UNICEF. Il ambitionne avant tout de mettre fin à la violence à l'école et aux abords de l'école afin que chaque enfant puisse apprendre dans un environnement serein.
- Le concept de « mettre fin à la violence envers les enfants » doit être abordé en classe à travers le prisme positif de la « création de cadres d'apprentissage sereins pour tous les enfants ».
- Les notions de violence et de sécurité ont une signification différente selon les endroits et les personnes. Il est important de laisser autant que possible les enfants expliquer en quoi ces problèmes les concernent et choisir les points qu'ils souhaitent aborder.
- Le programme d'activités est flexible : vous pouvez adapter les leçons et les activités à l'âge des enfants et au temps et aux ressources dont vous disposez.

- » **Étape 1** : prenez connaissance du cadre général du sujet, des sources d'informations complémentaires et des recommandations en matière de protection énoncées dans le guide de l'enseignant (annexe A).
- » **Étape 2** : réalisez la partie 1 (35 minutes).
- » **Étape 3** : mettez en pratique les enseignements en choisissant une ou plusieurs activités proposées dans la partie 2 (35 à plus de 60 minutes chacune). Ces différentes étapes permettront de répondre à la question : « Que puis-je faire dans **mon école, ma commune ou mon quartier, mon pays ou le monde entier** pour que chaque enfant puisse apprendre dans un environnement serein ? »



Pour naviguer facilement à travers le programme d'activités, cliquez sur l'icône des objectifs de développement durable figurant sur chaque page, qui vous redirigera vers la page de la table des matières.

Dates clés

Les activités peuvent être réalisées à tout moment, mais trois dates sont à retenir :

- si les élèves souhaitent participer au **concours mondial de bande dessinée sur les super-héros à l'école** (activité 4), les inscriptions doivent être reçues au plus tard le **21 octobre 2018** ;
- si les élèves souhaitent que leurs idées soient intégrées au **manifeste de la jeunesse de l'UNICEF pour mettre fin à la violence**, ces dernières doivent être envoyées via la [carte numérique de La plus grande leçon du monde](#) au plus tard le **30 octobre 2018** ;
- les élèves sont fortement encouragés à participer à la Journée mondiale de l'enfance le **20 novembre**. Des informations seront disponibles sur la page suivante : [Journée mondiale de l'enfance](#)

Table des matières

	Titre	Âge			Durée (en min)	Annexes et ressources
		4-7	8-14	plus de 14		
Partie 1	Pour que chaque enfant apprenne dans un environnement serein	Présentez le sujet en lançant une discussion autour d'une image ; cherchez des solutions en regardant le film d'animation de La plus grande leçon du monde	Présentez le sujet en lançant une discussion autour d'une image ; réalisez un sondage en classe ; faites le lien avec les objectifs de développement durable et la Convention internationale des droits de l'enfant ; cherchez des solutions en regardant le film d'animation de La plus grande leçon du monde		35	<ul style="list-style-type: none"> A (Guide de l'enseignant) B (Image) C (Sondage) D (Objectifs de développement durable) E (Convention) Connexion Internet (facultative)
	Activité 1 : Que puis-je faire dans mon école pour que nous puissions tous apprendre dans un environnement serein ? – rédiger une charte		Proposez des solutions pour résoudre les problèmes soulevés par le sondage en classe ; rédigez une charte de classe sur la sécurité et signez-la ; discutez de ce que tenir une promesse signifie		35	<ul style="list-style-type: none"> Résultats du sondage en classe de la partie 1 F (Idées concernant la charte) Matériel d'écriture/de dessin, colle, ciseaux
		Confectionnez une guirlande de promesses relatives à la sécurité			20	<ul style="list-style-type: none"> G (Guirlande de promesses) Matériel d'écriture/de dessin, colle, ciseaux
Partie 2		Activité supplémentaire : organisez une marche pour la sécurité à l'école qui débouchera sur un plan d'action mené par les élèves			plus de 60	<ul style="list-style-type: none"> H (Cartographie du sentiment de sécurité à l'école)
	Activité 2 : Que puis-je faire dans ma commune pour que nous puissions tous apprendre dans un environnement serein ? – dessiner une carte de la communauté et élaborer un plan d'action	Faites une méditation guidée pour visualiser le trajet entre l'école et la maison	Faites une méditation guidée pour visualiser le trajet entre l'école et la maison ; dessinez une carte de la commune ou du quartier en indiquant les endroits sûrs et ceux qui le sont moins ; élaborer un plan d'action local ; préparez une communication créative et envoyez-la à un élu local		40 à plus de 60	<ul style="list-style-type: none"> B (Image) Résultats du sondage en classe de la partie 1 I (Méditation guidée) Carte simplifiée de la communauté locale J (Émoticônes pour la cartographie communautaire) K (Plan d'action communautaire) Matériel d'écriture/de dessin, colle, ciseaux
		Dessinez la carte de la commune ou du quartier ou réalisez un collage pour les représenter ; repérez les membres qui contribuent à la sécurité des enfants			20	<ul style="list-style-type: none"> Matériel d'écriture/de dessin, colle, ciseaux
		Dessinez ou construisez la commune idéale ou le quartier idéal en matière de sécurité			plus de 20	
		Promenez-vous dans le quartier et dessinez les endroits sûrs et ceux qui le sont moins ou discutez-en			plus de 60	
			Activité supplémentaire : organisez une marche pour la sécurité dans le quartier ou la commune, qui aboutira à un plan d'action		plus de 60	<ul style="list-style-type: none"> H (Marche pour la sécurité à l'école)

<p>Activité 3 : <u>Que puis-je faire dans mon pays pour que nous puissions tous apprendre dans un environnement serein ? – mener une campagne de sécurisation des écoles</u></p>		<p>Formulez des messages clés en vous appuyant sur les messages de plaidoyer mondiaux que l'UNICEF adresse aux gouvernements ; élaborer une stratégie de plaidoyer</p>	40	<ul style="list-style-type: none"> • L (Éléments du plaidoyer de l'UNICEF) • M (Stratégie de plaidoyer)
		<p>Activités supplémentaires : élaborer des stratégies de plaidoyer et des messages créatifs destinés aux décideurs ; organisez une activité à l'occasion de la Journée mondiale de l'enfance</p>	plus de 20 chacune	<ul style="list-style-type: none"> • Connexion Internet (facultative)
<p>Activité 4 : <u>Que puis-je faire dans le monde pour que nous puissions tous apprendre dans un environnement serein ? – participer au concours de bande dessinée sur les héros à l'école !</u></p>	<p>Imaginez un héros de bande dessinée qui aiderait tous les enfants à apprendre dans un environnement sûr ; (facultatif) participez à un concours mondial (8-18 ans) pour tenter de gagner la possibilité de créer une bande dessinée complète avec l'aide de professionnels</p> <p>Activités supplémentaires : imaginez et mettez en scène des vignettes de la bande dessinée (technique théâtrale d'« arrêt sur image », scénarios à fins multiples, etc.) ; déterminez comment nous pouvons tous être des « super-héros du quotidien » ; découvrez les autres bandes dessinées sur les objectifs de développement durable</p> <p>Remarque : approfondissez cette activité grâce à cette fiche pédagogique additionnelle</p>		40 plus de 20 chacune	<ul style="list-style-type: none"> • N (Fiche d'activité sur la bande dessinée) • O (Formulaire d'autorisation parentale) • Matériel d'écriture/de dessin • Équipement pour scanner ou prendre une photo numérique des inscriptions au concours ; compte de messagerie/ connexion Internet



PARTIE 1

Pour que chaque enfant apprenne dans un environnement serein

35
min

Remarque : pour vous préparer à cette activité, prenez connaissance du guide de l'enseignant figurant en [annexe A](#).

Étape 1 : Poser les bases

5
min

- Utilisez l'image de [l'annexe B](#) pour animer la discussion – *D'après vous, comment ces personnes se sentent-elles ? Qu'est-ce qui vous fait dire cela ? Quelle personne est responsable de ce sentiment ?*
- Dans un premier temps, les enfants doivent répondre à ces questions de manière individuelle. Ils discuteront ensuite de leurs idées avec un camarade, avant d'échanger tous ensemble.

Étape 2 : Définir les concepts

10
min

- Établissez un parallèle entre les discussions que vous avez eues à l'étape 1 et ces scénarios de vie réelle qui peuvent être considérés comme des actes de violence responsables d'un sentiment d'insécurité chez les enfants.
- Posez la question suivante aux élèves : « *Où pensez-vous avoir le droit de vous sentir en sécurité ?* » (si besoin, aidez-vous de l'affiche pour trouver des idées).
- Pour faciliter la réflexion, vous pouvez dessiner le visage d'un enfant au milieu de quatre cercles concentriques (sur un *paper-board*, un tableau ou au sol). Demandez ensuite aux élèves ce que ces cercles pourraient représenter. Posez-leur des questions pour les aider à trouver l'école, la commune ou quartier, le pays et le monde.

Type de questions :

- » *Où les enfants ont-ils le droit d'être en sécurité ?* [Partout]
 - » *Contre quels types de violence les enfants ont-ils le droit d'être protégés ?* [Exemples de violences physiques, émotionnelles et sexuelles, qu'elles soient commises en ligne ou non]
 - » *Où ces types de violences contre les enfants sont-ils commis ?* [Partout]
 - » *Certains enfants subissent-ils plus d'actes de violence que d'autres ? Si oui, lesquels ?* [Les filles ? Les enfants en situation de handicap ? Les enfants de quartier populaire ?] *Est-ce juste ?* [Non, tous les enfants ont le droit d'être protégés partout.]
 - » *Pourquoi la violence est-elle exercée contre des enfants ?* [État d'esprit, peur de ce qui est différent, abus de pouvoir, incapacité à résoudre des problèmes sans violence, etc.]
 - » *Quelles sont les répercussions de ces violences ?* [Exemples de répercussions physiques, psychologiques, sociales, etc, à court, moyen et long terme]
- Résumez : *un grand nombre de problèmes sont causés par la violence faite aux enfants. Des enfants, des adultes et des organisations du monde entier agissent déjà dans chacun de ces cercles pour aider les enfants à bénéficier de leur droit à la sécurité – et nous pouvons aussi y contribuer.*
 - *Nous allons nous concentrer sur la suppression de la violence contre les enfants dans les écoles et aux alentours pour que tous les enfants puissent apprendre dans un environnement serein. Même si nous nous concentrons sur un seul des quatre cercles (l'école), nous pouvons faire bouger les choses dans ce premier cercle et propager la sécurité dans les autres cercles, par effet de ricochet.*

Étape 3 : Réaliser le sondage



10
min

- Lancez une discussion de classe pour déterminer si les élèves sont d'accord ou non avec les affirmations de [l'annexe C](#) issues de la [4^e Consultation nationale des 6-18 ans](#) de l'UNICEF France (voir encadré). Pour cela, différentes possibilités s'offrent à vous, mais quelle que soit la solution choisie, il est important de ne pas embarrasser ou stigmatiser un élève qui répondrait différemment du reste de la classe.



- » **Option 1** : les élèves ferment les yeux pour ne pas voir les réponses de leurs camarades. Lisez chacune des affirmations de [l'annexe C](#) et demandez aux élèves de lever successivement la main lorsqu'ils pensent que l'affirmation lue est vraie tout le temps, parfois ou jamais.
- » **Option 2** : chaque élève dispose d'une copie des trois émoticônes (content, neutre et triste) [Vous pouvez utiliser [l'annexe J](#)]. Ils ferment les yeux et montrent l'émoticône correspondant à leur avis pour chaque affirmation lue.
- » **Option 3** : placez une copie de chaque émoticône (content, neutre et triste) dans un endroit différent de la salle de classe. Au fur et à mesure que vous lisez les affirmations, les élèves évoluent dans la salle et se placent à côté de l'émoticône qui correspond à leur avis concernant l'affirmation lue. L'objectif est d'engager des discussions et de permettre aux élèves de changer d'avis s'ils sont convaincus par les arguments de leurs camarades. [Veillez à ce que cette méthode ne stigmatise pas les élèves qui donneraient une réponse différente de la majorité].
- » Expliquez la signification de chaque émoticône/réponse possible :
 - *Je pense que cela est vrai la plupart du temps ou tout le temps.*
 - ☺ *Je pense que cela est vrai uniquement de temps en temps.*
 - *Je pense que cela n'est jamais vrai ou seulement très rarement.*
- À la suite des votes, engagez une discussion sur ce que la majorité de la classe a répondu pour chaque affirmation et sur les raisons pour lesquelles certains élèves pourraient ne pas être d'accord avec la majorité (sans nommer les élèves ayant répondu différemment). À partir du 7 novembre 2018, vous pourrez également vous appuyer sur les résultats de la [4^e Consultation nationale des 6-18 ans](#) pour alimenter les discussions et comparer les réponses dans votre classe avec celles du rapport national.



La 4^e Consultation nationale des 6-18 ans a eu lieu du 15 décembre 2017 au 15 mai 2018. Les enfants et les jeunes ont été invités à s'exprimer sur les sujets qui les concernent dans leur quotidien : éducation, loisirs, santé, sécurité. Par le biais d'un questionnaire de 166 questions, dont 24 réservées aux 12-18 ans, l'UNICEF France a interrogé les enfants et les adolescents sur la perception de l'exercice de leurs droits au quotidien en France et abordé des sujets tels que la violence, le harcèlement scolaire, les discriminations ou les stéréotypes. En novembre 2018 sera publié un rapport « Écoutons ce que les enfants ont à nous dire » sur la base des réponses collectées. Ces données recueillies par l'UNICEF France permettent d'alimenter les réflexions des élus et des décideurs pour une meilleure orientation des politiques publiques en faveur des enfants et des adolescents, en mettant en lumière la perception qu'ont les enfants de leurs droits au quotidien.

Étape 4 : Faire le lien avec les objectifs de développement durable et la Convention internationale des droits de l'enfant

5
min

- Reportez-vous aux objectifs de développement durable ([ODD-annexe D](#)) et à la Convention internationale des droits de l'enfant ([annexe E](#)).
- *Lesquels de ces objectifs et de ces articles concernent le fait de pouvoir apprendre dans un environnement serein ? [Principalement les ODD 4 et 16 et les articles 19 et 28 – les élèves établiront certainement des liens valables avec plusieurs autres objectifs et articles.]*

Étape 5 : Envisager des solutions

5
min

Projetez le nouveau [film d'animation de La plus grande leçon du monde](#) de trois minutes et commencez à réfléchir à des solutions pour permettre aux enfants d'apprendre dans un environnement serein. Vous finirez ainsi sur une note positive.



PARTIE 2

Activité 1 : Que puis-je faire dans *mon école* pour que nous puissions tous apprendre dans un environnement serein ? Élaborer une charte de classe

35
à plus de
60
min

Étape 1 : Poser les bases

5
min

- Demandez aux élèves de résumer les problèmes évoqués dans la partie 1 : [Chacun devrait pouvoir apprendre dans un environnement serein](#).
- Cette leçon se concentre sur ce que nous pouvons faire **dans notre école** pour que chaque enfant puisse apprendre dans un environnement serein.
- Rappelez aux élèves les réponses à la Consultation nationale des 6-18 ans formulées dans la partie 1.
- Orientez à présent la discussion sur l'ensemble de l'école. Concentrez-vous sur les points dont l'amélioration est indispensable selon les élèves pour permettre à tous les enfants d'être en sécurité.
- Encouragez-les à recenser les changements nécessaires portant sur les « personnes » (adultes et enfants) et sur les « lieux » (endroits précis de l'école).

Étape 2 : Formuler des idées

10
min

- En petits groupes, demandez aux élèves de formuler en cinq minutes des idées sur ce qu'ils peuvent faire, à titre personnel et en tant que classe, pour aider à résoudre les problèmes soulevés à l'étape 1. À ce stade, dissuadez-les d'évaluer leurs idées. Plus il y a d'idées, mieux c'est. Chaque groupe présente ses idées à la classe. Demandez à un élève de prendre des notes et regroupez les idées similaires. Demandez ensuite aux élèves de voter pour leurs trois idées préférées.
- Cette activité doit déboucher sur une liste d'actions que la classe pourra mettre en œuvre. Cette liste peut comprendre des actions que les élèves et l'enseignant appliqueront eux-mêmes (comme « Je ne ferai pas preuve de méchanceté envers les autres »), ainsi que des actions qu'ils souhaitent que d'autres appliquent (telles que « Nous demanderons au directeur d'informer toute l'école sur ce qu'est un environnement serein/de poser de meilleures serrures sur les portes des toilettes »). Les élèves ne sont pas chargés de résoudre tous les problèmes de l'école, car certains échappent à leur contrôle. En revanche, ils peuvent sensibiliser d'autres personnes à ces problèmes et les encourager à agir.

Étape 3 : Élaborer une charte et tenir nos promesses

5
min

- Par deux, en groupes ou individuellement, les élèves écrivent et illustrent les actions convenues afin de créer une charte de classe. Ces actions constituent la « promesse » de la classe. Reportez-vous à [l'annexe F](#) pour avoir des exemples de chartes réalisées au Royaume-Uni. Elle peut être présentée sous forme de bannière ou d'affiche. Elle peut être illustrée par des références aux ODD 4 et 16 et aux articles 19 et 28 de la Convention internationale des droits de l'enfant.
- Tous les élèves (et l'enseignant) peuvent la signer, apposer l'empreinte de leur doigt ou de leur main, coller leur photo, etc. L'important est que chacun la « signe » et « promette » de réaliser ces actions.
- Discutez de la signification de cet engagement en utilisant des mots et des notions appropriés à l'âge des élèves. Par exemple, demandez-leur de donner des exemples de « promesses » formelles et informelles, tels qu'une promesse faite à un ami ou le fait de cliquer sur « J'accepte les conditions d'utilisation » lors de l'installation d'une nouvelle application sur smartphone ou d'un nouveau logiciel. Rappelez aux élèves que presque tous les gouvernements à travers le monde se sont engagés légalement à appliquer la Convention internationale des droits de l'enfant, y compris les articles relatifs au droit d'apprendre dans un environnement serein.



- *Que se passe-t-il lorsqu'une personne ne tient pas ses promesses ? Pourquoi cela se produit-il ? Comment pouvons-nous, de façon positive, encourager les autres à tenir leurs promesses, mais aussi « leur demander des comptes » s'ils ne le font pas ? Comment pouvons-nous tenir nos promesses formulées dans la charte de classe et que se passera-t-il dans le cas contraire ?* [Si le gouvernement ne tient pas ses promesses relatives à la Convention, nous pouvons lui rappeler ses engagements et en informer le Comité des droits de l'enfant – voir [l'activité 3](#)].
- Laissez la charte affichée de manière visible dans la classe pendant toute l'année scolaire. Vérifiez régulièrement que chacun tient ses promesses et que la mise en œuvre des actions convenues progresse. Reportez-vous à la charte lorsque cela est nécessaire pour résoudre des conflits ou en cas de problèmes de sécurité.

Remarques : lorsque vous abordez les promesses et les droits, ne faites pas de lien entre « droits et devoirs » d'une manière qui pourrait laisser penser que les enfants ne peuvent jouir de leurs droits que s'ils s'acquittent tout d'abord de certains devoirs. Les gouvernements sont ceux ayant « promis » d'appliquer la Convention, pas les enfants. La jouissance des droits ne dépend pas de la prise de responsabilités et ce lien ne doit en aucun cas être fait dans l'objectif de « contrôler » le comportement des enfants. Encouragez plutôt les élèves à « comprendre leurs propres droits et à respecter ceux des autres ». Les « promesses » faites dans la charte de classe sont un moyen d'y parvenir.

Étape 4 : Clore la leçon

- Prenez une photo de votre charte, votre bannière, votre guirlande de promesses ou votre plan d'actions et postez-la sur la [carte numérique de La plus grande leçon du monde](#) (sélectionner « UNICEF » dans le menu déroulant, puis « Je participe à La plus grande leçon du monde grâce à... » – disponible à partir du 30 juin 2018). La carte numérique de La plus grande leçon du monde permet à l'UNICEF de recueillir les avis des élèves sur ce qu'ils s'engagent à faire et ce dont ils ont besoin de la part de personnes extérieures pour apprendre dans un environnement sûr. Ces contributions seront intégrées au manifeste de la jeunesse de l'UNICEF pour mettre fin à la violence qui sera élaboré en novembre 2018.

Autre activité possible pour les élèves de 4 à 7 ans

20
min

- À la place d'une charte, créez une « guirlande de promesses » qui aidera chaque élève à faire valoir son droit à apprendre dans un environnement serein. Reportez-vous à [l'annexe G](#) pour obtenir un exemple de guirlande sur laquelle les élèves pourront écrire et illustrer leurs idées. Voici quelques pistes : « J'avertirai mon professeur si je ne me sens pas en sécurité » ; « J'essaierai de sympathiser avec quelqu'un qui est seul ou triste » ; « Si je suis en colère contre quelqu'un, je ne le frapperai pas et je ne lui ferai pas de mal ». Veillez à ce que la guirlande soit accrochée de manière à ce que les enfants puissent facilement et régulièrement lire les messages et regarder les dessins, tout au long de l'année.



Autre activité possible ou activité d'approfondissement pour toutes les tranches d'âge : Cartographie du sentiment de sécurité à l'école

plus de
60
min

Si cela ne met pas les enfants en danger : outre la charte/bannière/guirlande de classe, ou à sa place, les élèves peuvent se joindre à vous, et à d'autres adultes si besoin, tels que le directeur, un collègue enseignant ou non et un représentant des parents d'élèves, pour effectuer une « marche pour la sécurité » à l'école. Cela consiste à faire le tour de l'école en groupe pour discuter et repérer les endroits, les heures et les éléments qui font que les enfants se sentent ou non en sécurité (se reporter à [l'annexe H](#) pour un exemple de méthodologie. Cet exercice peut être adapté à tous les âges. Il permet de cartographier les lieux sûrs et peu sûrs au sein de l'école et servira de base pour élaborer un plan d'action commun à toute l'école. Ce dernier sera élaboré et mis en œuvre par les élèves, avec l'aide des adultes.

Ce plan peut prévoir des actions visant à modifier les relations (entre les enfants, entre les adultes, et entre les adultes et les enfants) et à transformer les lieux (rendre les espaces plus sûrs du point de vue physique et émotionnel). Le cas échéant, le plan doit également aborder la sécurité sur Internet et l'intégration des enfants migrants et réfugiés dans les écoles. Le plan d'action sera mis en œuvre tout au long de l'année scolaire par un comité mixte composé d'enfants et d'adultes. L'exercice de cartographie préliminaire peut venir compléter les réponses à l'enquête formulées dans la partie 1, pour servir ensemble de base de référence à partir de laquelle les progrès seront évalués à la fin de l'année (par ex., en répondant à nouveau aux questions de l'enquête et en organisant une nouvelle marche pour la sécurité en vue de noter toute différence positive ou négative après un an).



Activité 2 : Que puis-je faire dans ma commune ou mon quartier pour que nous puissions tous apprendre dans un environnement serein ?

Élaborer une carte et un plan d'action pour la commune ou le quartier

40
à plus de
60
min

Étape 1 : Poser les bases

10
min

- Rappelez aux élèves les discussions que vous avez eues dans la partie 1 à propos de l'image figurant en [annexe B](#), ainsi que [les résultats du sondage en classe et de la 4e Consultation nationale des 6-18 ans de l'UNICEF France](#). Expliquez-leur que cette leçon portera essentiellement sur les actions que nous pouvons mettre en œuvre **dans notre commune ou quartier** pour s'assurer que chaque enfant peut apprendre dans un environnement serein. Si vous pensez que cela peut aider les élèves à poser les bases, orientez-les grâce à la méditation guidée présentée en [annexe I](#), en adaptant le vocabulaire et le contenu à l'âge des enfants et au contexte local.

Étape 2 : Cartographier l'environnement

15
min

- Affichez au tableau une carte simple de la commune ou du quartier que vous aurez préalablement préparée, illustrant les principaux bâtiments, ainsi que les routes et les lieux les plus importants, en particulier celles et ceux situés aux abords de l'école. Il peut s'agir de la copie d'une vraie carte ou d'une version simplifiée dessinée à la main.
- Demandez aux élèves de repenser à leur méditation et d'ajouter sur la carte les détails ou éléments qui manquent selon eux. À l'aide des émoticônes 🟢 (content, neutre et triste) figurant en [annexe J](#), ils marqueront sur la carte les endroits où ils se sentent en sécurité, ceux où ils ne se sentent pas en sécurité 🟡 et ceux où ils se sentent en sécurité uniquement de temps en temps ou pour lesquels ils ne sont pas sûrs 😊.
- Cet exercice peut être réalisé collectivement sur une seule carte, en petits groupes grâce à plusieurs exemplaires de la carte ou individuellement ou par deux sur des photocopies.
- Engagez une discussion de classe pour analyser la carte et aborder les points suivants :
 - » *Pourquoi certains endroits semblent plus sûrs que d'autres ? Qu'est-ce qui rend un espace sûr ? Est-il bien éclairé ? Est-il situé à proximité d'un adulte de confiance qui peut vous aider en cas de problème ? Les autres enfants présents dans cet endroit sont-ils gentils et inclusifs ?*
 - » *Quels changements doivent être apportés aux endroits où vous vous sentez moins en sécurité ?*
 - » *Définissons ensemble les trois principaux changements nécessaires pour que chaque enfant puisse apprendre dans un environnement serein.*

Étape 3 : Élaborer un plan d'action

10
min

- Répartissez les élèves en trois groupes et attribuez un endroit ou une situation à chaque groupe. Demandez-leur de répondre aux questions de [l'annexe K](#) pour commencer à élaborer un plan d'action.

Étape 4 : Communiquer votre message

10
min

- Si vous disposez de suffisamment de temps, demandez aux élèves de se concentrer sur la question « Qui peut faire en sorte que ce changement se concrétise ? » de [l'annexe K](#) et de préparer une communication créative ou d'écrire une lettre persuasive pour convaincre cette ou ces personnes d'agir dans leur commune, quartier ou arrondissement afin que chaque enfant puisse apprendre dans un environnement serein. Les élèves peuvent utiliser des affiches, des dépliants, des reportages photo, des blogs, des vlogs, des podcasts ou des lettres. Il leur est possible de se référer aux objectifs de développement durable 4 et 16 et aux articles 19 et 28 de la Convention internationale des droits de l'enfant.
- Cet exercice peut aussi être donné aux élèves comme devoir à la maison.



Étape 5 : Clore la leçon

- Prenez une photo de vos cartes de classe, vos plans d'action, vos supports de communication, notamment vos lettres, et postez-les sur la [carte numérique de La plus grande leçon du monde](#) (sélectionner « UNICEF » dans le menu déroulant, puis « Je participe à La plus grande leçon du monde grâce à... » – disponible à partir du 30 juin 2018). Dans la mesure du possible et si vous avez préalablement obtenu des autorisations de droit à l'image des parents, prenez des photos des élèves au cours de la présentation de leur communication aux élus locaux, ainsi que des photos des promesses faites par ces élus. La carte numérique de La plus grande leçon du monde permet à l'UNICEF de recueillir les avis des élèves sur ce qu'ils s'engagent à faire et ce dont ils ont besoin de la part de personnes extérieures pour apprendre dans un environnement sûr. Ces contributions seront intégrées au manifeste de la jeunesse de l'UNICEF pour mettre fin à la violence qui sera élaboré en novembre 2018.

20
à plus de
60 min

Autre activité possible pour les élèves de 4 à 7 ans

- Option 1 :** demandez aux élèves de créer ensemble une carte simplifiée de leur commune ou quartier. Chaque élève choisit de dessiner un bâtiment ou une infrastructure de sa commune ou de son quartier, par exemple, l'école, l'aire de jeux, des boutiques, le marché, l'hôpital, des parkings, des parcs ou le poste de police. Créez ensuite une carte de votre commune/quartier en assemblant chacun de ces dessins. Demandez aux élèves d'identifier toutes les personnes qui contribuent à leur sécurité dans cet espace. *Où travaillent-ils ? Que font-ils ? Qui protègent-ils ?* Postez des photos de l'exercice sur la [carte numérique de La plus grande leçon du monde en sélectionnant](#) « UNICEF » dans le menu déroulant.
- Option 2 :** les élèves représentent ce à quoi une commune ou un quartier sûr devrait ressembler d'après eux, par des dessins, des collages ou (en fonction des ressources) des sculptures de pâte à modeler, de carton, de fils chenilles ou de matériaux recyclés. Types de questions :
 - » À quoi ressemblerait un environnement sûr autour de notre école ?
 - » Que devrait-on y retrouver ?
 - » Quelle odeur aurait-il ?
 - » De quelle couleur serait-il ?
 - » Quel serait son éclairage ?
 - » Quels types de personnes y habiteraient ?
 - » Quels éléments ne devraient pas y être (par exemple, du verre cassé, des zones non éclairées ou des ordures) ?Si possible, présentez les résultats de cet exercice de manière créative aux urbanistes et décideurs locaux. Postez des photos de l'exercice sur la [carte numérique de La plus grande leçon du monde](#) en sélectionnant « UNICEF » dans le menu déroulant.
- Option 3 :** les élèves et les enseignants se promènent dans le quartier autour de l'école pour que chacun fasse découvrir aux autres ses espaces de jeux, de promenade et les lieux où il passe du temps. De retour en classe, les élèves dessinent un endroit qu'ils apprécient tout particulièrement ou qui les effraie. S'ils le souhaitent, ils peuvent ensuite montrer leurs dessins au reste de la classe et partager l'histoire qui se cache derrière. Postez des photos de l'exercice sur la [carte numérique de La plus grande leçon du monde](#) en sélectionnant « UNICEF » dans le menu déroulant.



Activité d'approfondissement pour les élèves plus âgés : cartographie de la sécurité dans la commune ou le quartier

plus de
60
min

Si cela ne met pas les enfants en danger :

- Les élèves peuvent se joindre à leur professeur, et à d'autres adultes si besoin, tels qu'un représentant du conseil municipal ou des parents d'élèves, pour effectuer une « marche pour la sécurité » dans la communauté (se promener en groupe dans la communauté, échanger et repérer les lieux, les heures et les éléments qui font que les enfants se sentent ou non en sécurité – adaptez la méthodologie utilisée dans le cadre de la marche de la sécurité à l'école présentée en [annexe H](#) en fonction de vos besoins). Servez-vous des informations recueillies au cours de cette marche pour créer une carte des lieux sûrs et peu sûrs de la communauté autour de l'école.
- Reprenez l'activité à partir de l'étape 3 pour élaborer un plan d'action commun à toute l'école qui sera mené par les élèves et élaboré et mis en œuvre avec l'aide des adultes. Ce plan peut prévoir des actions visant à modifier les relations (entre les enfants, entre les adultes, et entre les adultes et les enfants) et à transformer les lieux (rendre les espaces plus sûrs d'un point de vue physique et émotionnel).
- Postez des photos de l'exercice sur la [carte numérique de La plus grande leçon du monde](#) en sélectionnant « UNICEF » dans le menu déroulant.
- Les élèves peuvent mettre en œuvre le plan tout au long de l'année scolaire, en partenariat avec le conseil municipal, le conseil municipal d'enfants ou de jeunes et la direction de l'établissement scolaire.
- Si vous souhaitez mesurer les changements sur le long terme, l'exercice de cartographie préliminaire peut venir compléter les réponses à l'enquête formulées dans la partie 1, pour servir ensemble de base de référence à partir de laquelle les progrès seront évalués à la fin de l'année (p. ex., en répondant à nouveau aux questions de l'enquête et en organisant une nouvelle marche pour la sécurité en vue de noter toute différence positive ou négative après un an).



Activité 3 : Que puis-je faire dans mon pays pour que nous puissions tous apprendre dans un environnement serein ?

Campagne de sécurité dans les écoles

40
à plus de
60
min

Étape 1 : Poser les bases

10
min

- Remémorez aux élèves les discussions que vous avez eues dans la partie 1 à propos du droit de chaque enfant à apprendre dans un environnement serein et la vidéo sur les actions que chacun peut mettre en place pour aider à réaliser les objectifs de développement durable.
- Expliquez-leur que cette leçon portera essentiellement sur les actions que nous pouvons mettre en œuvre dans notre pays pour s'assurer que chaque enfant peut apprendre dans un environnement serein.
- Rappelez-leur qu'ils peuvent se référer aux objectifs de développement durable pertinents (4 et 16) et aux articles concernés de la Convention internationale des droits de l'enfant (19 et 28). Invitez les élèves à réfléchir aux questions suivantes :
 - » *Qui sont les personnes chargées de mettre en œuvre les objectifs de développement durable et la Convention ?* [Le gouvernement et les personnes travaillant pour lui.]
 - » *En tant qu'enfants et jeunes, que pouvons-nous faire pour aider notre gouvernement à tenir ses promesses ?* [Faire entendre notre voix (en faisant le lien avec l'article 12 de la Convention qui dispose que tous les enfants ont le droit de donner leur opinion et d'être écoutés et pris au sérieux par les adultes) ; sensibiliser au problème et partager nos inquiétudes et nos idées de solutions ; collaborer avec d'autres organisations pour renforcer les campagnes respectives, etc.]

Étape 2 : Définir notre message

15
min

- Par deux ou en petits groupes, les élèves étudient la liste d'actions que l'UNICEF demande aux gouvernements de mettre en œuvre afin que chaque enfant puisse jouir de son droit d'apprendre dans un environnement serein. Pour plus d'informations : <https://www.unicef.org/french/endviolence/>
- Demandez-leur ensuite de répondre aux questions de la fiche ([annexe L](#)).
- Chaque groupe fait un compte rendu à la classe. Résumez les principaux domaines sur lesquels la classe souhaite agir en priorité.

Étape 3 : Élaborer une stratégie de plaidoyer

20
min

- Adaptez [l'annexe M](#) en fonction de l'âge des élèves, de leurs capacités et du temps dont vous disposez. Pour une version simplifiée, cantonnez-vous aux questions 1, 2, 3 et 5.
- Expliquez aux élèves que le but de l'exercice est d'élaborer un plan pour encourager le gouvernement à agir afin que chaque enfant puisse apprendre dans un environnement serein. [Ce que l'on appelle une « stratégie de plaidoyer »].
- En petits groupes, les élèves devront remplir le tableau de [l'annexe M](#) en choisissant l'une des priorités déterminées à l'étape 2 pour répondre à la question « Que souhaitons-nous qu'il se passe ? ». Chaque groupe partagera ensuite ses idées avec le reste de la classe. *Était-il facile ou difficile de répondre aux questions ? Comment pouvons-nous trouver des informations supplémentaires qui nous aideront à améliorer notre projet ?*

Étape 4 : Clore la leçon

- Prenez des photos de vos stratégies de plaidoyer et postez-les sur la [carte numérique de La plus grande leçon du monde](#) (sélectionner « UNICEF » dans le menu déroulant, puis « Je participe à La plus grande leçon du monde grâce à... » – disponible à partir du 30 juin 2018). La carte numérique de La plus grande leçon du monde permet à l'UNICEF de recueillir les avis des élèves sur ce qu'ils s'engagent à faire et ce qu'ils attendent de la part de personnes extérieures pour apprendre dans un environnement serein. [Ces contributions seront intégrées au](#) manifeste de la jeunesse de l'UNICEF pour mettre fin à la violence qui sera élaboré en novembre 2018.



- Si le temps le permet, les élèves peuvent étoffer les idées de leurs stratégies. Ils peuvent par exemple élaborer une communication créative ou écrire une lettre persuasive pour convaincre les décideurs nommés dans le plan (par ex., le ministère de l'Éducation). Il leur est possible de se référer aux objectifs de développement durable 4 et 16 et aux articles 19 et 28 de la Convention internationale des droits de l'enfant.
- Prenez des photos de votre stratégie de plaidoyer, vos supports de communication, et notamment vos lettres, et postez-les sur la [carte numérique de La plus grande leçon du monde](#) (sélectionner « UNICEF » dans le menu déroulant, puis « *Je participe à La plus grande leçon du monde grâce à...* » – disponible à partir du 30 juin 2018). Dans la mesure du possible et si vous avez préalablement obtenu des autorisations de droit à l'image des parents, prenez des photos des élèves au cours de la présentation de leur communication aux dirigeants locaux, ainsi que des photos des promesses faites par ces dirigeants.



Activité 4 : Que puis-je faire dans le monde pour que nous puissions tous apprendre dans un environnement serein ? Concours de bande dessinée sur les super-héros à l'école !

40
min



À propos

Cette activité encourage les élèves à imaginer les aventures d'un super-héros qui veillerait sur la paix et la sécurité à l'école. Les enseignants des élèves âgés de 8 à 18 ans ont la possibilité de soumettre les histoires de leurs élèves dans le cadre du **concours mondial de bande dessinée sur les super-héros à l'école** au plus tard le 21 octobre 2018, pour tenter de leur faire gagner une chance de produire leur propre bande dessinée. Les meilleures histoires seront sélectionnées grâce à un vote en ligne et le gagnant ou la gagnante collaborera avec une équipe de professionnels pour donner vie à une bande dessinée illustrant son propre super-héros !

Calendrier du concours de bande dessinée

Remarque : cette activité peut tout de même être réalisée en classe si vous manquez la date butoir du concours, si vous souhaitez réaliser cette activité avec des élèves de moins de 8 ans ou si vous ne souhaitez simplement pas participer au concours de bande dessinée.

- **21 octobre 2018 :** dernier jour pour soumettre les aventures de votre super-héros en ligne !
- **16 au 25 novembre 2018 :** vote en ligne à l'échelle mondiale
- **Décembre 2018 :** annonce du gagnant ou de la gagnante
- **Juillet 2019 :** lancement de la bande dessinée du gagnant ou de la gagnante lors du forum mondial de l'ONU consacré à l'examen des objectifs de développement durable relatifs à l'éducation et à la paix (objectifs 4 et 16).

Matériel

- Si vous souhaitez participer au concours, imprimez le formulaire d'autorisation parentale et demandez aux élèves de le faire remplir par leurs parents ([annexe O](#)).
- Photocopiez la fiche d'activité sur la bande dessinée que les élèves rempliront à la main ([annexe N](#)).
- Si les élèves ont accès à un ordinateur équipé d'une connexion Internet, ils peuvent soumettre leur travail via [l'application numérique](#) (en anglais uniquement, disponible du 1^{er} septembre au 21 octobre 2018).
- Matériel d'écriture et de dessin.

Étape 1 : Poser les bases

10
min

Expliquez aux élèves les finalités de la leçon.

- » *Nous allons créer une bande dessinée mettant en scène un super-héros pour partager avec les autres enfants ce que nous avons appris sur ce problème et leur permettre ainsi d'améliorer à leur tour leurs connaissances.*
- » *Si nous le souhaitons [pour les élèves de 8 à 18 ans], nous pouvons présenter nos super-héros dans le cadre du concours de bande dessinée sur les super-héros de l'école pour sensibiliser au problème de la violence à l'école et inciter à agir.*
- » *Le gagnant ou la gagnante aura la possibilité de créer une véritable bande dessinée qui sera présentée aux Nations unies.*

Étape 2 : Faire preuve de créativité – créer son personnage et son histoire

15
min

Cette section vise à aider les élèves à inventer leur super-héros à l'école. La fiche d'activité a pour but d'inspirer les élèves sans toutefois les limiter aux problèmes ou super-pouvoirs qu'elle propose.



- Distribuez la fiche d'activité ([annexe N](#)) et créez des groupes de deux ou plusieurs élèves qui effectueront l'exercice ensemble.
- Remémorez aux élèves l'activité réalisée précédemment sur l'importance d'un environnement d'apprentissage serein et demandez-leur de passer à la page 1 de leur fiche d'activité.

1. Choisissez un problème à résoudre

- Demandez aux élèves de choisir le problème qu'ils souhaiteraient que leur super-héros résolve en priorité.
- Demandez-leur ensuite de cartographier les problèmes et les solutions.
- Ils devront lister les facteurs qui contribuent au problème, préciser en quoi ce problème affecte les élèves et expliquer comment il peut être résolu.
- Une fois cet exercice terminé, demandez aux élèves de travailler de manière individuelle. *Passez à la page 2 de la fiche d'activité.*

2. Choix d'un super-pouvoir

- Demandez aux élèves de choisir le super-pouvoir qu'ils aimeraient utiliser pour résoudre le problème sélectionné.

3. Création du personnage

- Chaque élève imagine son personnage en fonction du super-pouvoir choisi. Il lui donne un nom et imagine son origine, son ennemi juré et toute autre caractéristique. Cette étape aide les élèves à imaginer les détails qui leur seront utiles pour l'activité suivante qui consiste à élaborer la trame narrative.
- *Passez à la page 3 de la fiche d'activité.*

4. Arc narratif

Les élèves élaborent les grandes lignes de « l'aventure » de leur superhéros. Rappelez-leur que le problème qu'ils ont choisi de traiter doit être résolu à la fin de « l'aventure ». Précisez également que toutes les grandes histoires ont un début, un milieu et une fin.

- **Début** : les élèves expliquent où et pourquoi le problème survient.
- **Milieu** : les élèves présentent leur super-héros et la manière dont ce dernier peut résoudre le problème.
- **Fin** : les élèves décrivent comment le super-héros a résolu le problème et dépeignent le nouveau monde.

Étape 3 : Réaliser les dessins

10
min

Remarque : le dessin est un élément obligatoire pour qu'une candidature puisse être prise en compte dans le concours.

- *Passez à la page 4 de la fiche d'activité.*
- Encouragez les élèves à donner vie à leur personnage sous une forme artistique.
- Organisée dans le cadre d'un cours d'arts plastiques, cette activité est l'occasion pour les élèves de mettre en pratique leurs compétences et leurs techniques artistiques. Toutefois, la qualité du dessin n'est pas un critère de sélection du concours. Les bonshommes allumettes et les dessins simplistes sont acceptés.

Étape 4 : Clore la leçon et envoyer les contributions des élèves

5
min

- [Pour les élèves de 8 à 18 ans ayant reçu l'autorisation de leurs parents] Expliquez aux élèves que leurs créations seront présentées dans le cadre du concours mondial de bande dessinée sur les super-héros à l'école.

Instructions essentielles et dates butoirs pour soumettre le travail des élèves

Pour faire entendre la voix de vos élèves, soumettez leurs créations de super-héros au concours au plus tard le **21 octobre 2018**.

- » Scannez leurs créations et envoyez-les par courriel à l'adresse engage@unicef.org.
- » Si les élèves ont participé à l'atelier en ligne à l'aide de [l'application numérique](#) (en anglais uniquement, disponible à partir du 1^{er} septembre 2018), leur travail est soumis automatiquement.

Les participations qui auront été scannées devront être accompagnées du formulaire de consentement parental ([annexe O](#)) dûment complété.

Les meilleures histoires seront sélectionnées grâce à un vote mondial en ligne qui se déroulera sur le [site Internet du concours de la bande dessinée](#) et le gagnant ou la gagnante collaborera avec une équipe de professionnels pour créer et publier une bande dessinée qui sera présentée aux Nations unies.



- Prenez plus de temps pour partager les histoires de super-héros de vos élèves en classe entière, y compris, si le contexte s'y prête, à travers des jeux de rôle, des techniques théâtrales d'« arrêt sur image », en posant des questions et en explorant des fins alternatives (en veillant tout particulièrement à respecter les recommandations en matière de protection énoncées dans le guide de l'enseignant [[annexe A](#)]).
- Discutez de la manière dont les super-héros imaginés par les élèves pourraient prendre vie au sein de votre école. *Comment pouvons-nous tous devenir des « super-héros du quotidien » et permettre à chaque enfant d'apprendre dans un environnement serein ?*
- Inspirez vos élèves en les incitant à lire une bande dessinée qu'ils pourront télécharger gratuitement sur le site www.comicsunitingnations.org. Ce dernier fournit également un guide de l'enseignant sur l'utilisation des bandes dessinées dans la classe.



Annexe A : Guide de l'enseignant

1 : Apprendre dans un environnement serein – les obstacles

Quel est le problème ?

Chaque enfant a le droit de vivre en sécurité, d'aller à l'école et d'apprendre. Cependant, tous les enfants n'ont pas la possibilité d'aller à l'école, de s'y rendre en sécurité, d'y être intégrés et d'apprendre dans un environnement serein. Ces problèmes sont dus à différents facteurs : bien souvent, le sexe ou le handicap d'un enfant, ou son appartenance à une minorité, l'empêche d'aller à l'école ; dans certains cas, l'emplacement géographique, l'insécurité routière, la violence de proximité ou les conflits empêchent les enfants de se rendre à l'école en sécurité ; dans d'autres cas, les enfants sont victimes de discrimination, de harcèlement ou de châtements corporels dans l'enceinte de l'école ou aux alentours. Ces violations des droits de l'enfant peuvent causer des séquelles physiques et psychologiques à long terme qui se poursuivront à l'âge adulte. Priver les enfants d'un cadre d'apprentissage serein a également des répercussions sociales et économiques qui affectent les familles et l'ensemble de la société. Un environnement scolaire peu sécurisant est souvent imputable aux normes sociales liées au genre et aux stéréotypes entretenues par des rapports de force inégaux. Un cadre d'apprentissage serein est donc essentiel pour que chaque enfant soit protégé des châtements corporels et du harcèlement sexuel, de tout contact non consenti, en particulier des agressions et des relations sexuelles sous contrainte. Il est important de noter que ces violences peuvent être perpétrées en personne ou en ligne.

- En France, **38 % des enfants déclarent qu'ils peuvent être harcelés ou ennuyés** par d'autres enfants ou adolescents à l'école (Cf. Consultation nationale des 6-18 ans, 2016, UNICEF France). À l'échelle mondiale, **près de 130 millions d'élèves âgés de 13 à 15 ans**, soit un peu plus d'un sur trois, sont victimes de harcèlement. Ces élèves obtiennent de moins bons résultats en mathématiques et en lecture que les autres (*Un visage familier : la violence dans la vie des enfants et des adolescents*, UNICEF, 2017).
- **29 % des enfants et adolescents** habitant en France déclarent que d'autres enfants ou adolescents peuvent leur faire du mal dans leur quartier ou dans leur ville, (Cf. Consultation nationale des 6/18 ans, 2016, UNICEF France). La violence survient non seulement dans l'enceinte de l'école, mais aussi sur le chemin pour s'y rendre. Pendant la seule année 2016, **près de 500 attaques ou menaces d'attaques contre des écoles** ont été signalées ou confirmées dans 18 pays ou régions touchés par des conflits (*UNICEF 2017*).

Quel est le lien entre cette campagne visant à mettre fin à la violence dans les écoles et aux alentours et les autres cadres ?

Les objectifs de développement durable (ODD) : en 2015, les 193 États Membres de l'Organisation des Nations unies ont adopté 17 objectifs de développement durable. Les ODD 4 et 16 en particulier réaffirment l'engagement de la communauté internationale à garantir le droit de chaque enfant à apprendre et à vivre en sécurité.



L'**ODD 4** (éducation de qualité) appelle à fournir à tous un cadre d'apprentissage sûr, non violent, inclusif et efficace.



L'**ODD 16** (paix et justice) exhorte la communauté internationale à mettre un terme à la maltraitance, à l'exploitation et à la traite, et à toutes les formes de violence et de torture dont sont victimes les enfants.

La Convention des Nations unies internationale des droits de l'enfant : garantir un cadre d'apprentissage sûr aux enfants n'est pas un acte de charité ; c'est leur droit. Tous les États, à l'exception d'un seul, sont convenus d'appliquer la Convention. Plusieurs articles de la Convention traitent de cette problématique, en particulier :



l'article 19 (protéger l'enfant contre toute forme de violence)



l'article 28 (droit de l'enfant à l'éducation)



l'article 12 (l'enfant a le droit d'exprimer librement son opinion sur toute question l'intéressant et son opinion sera dûment prise en considération)



Pourquoi participer ?

La violence quotidienne envers les enfants reste cachée et inavouée. Des progrès universels doivent être réalisés par-delà les frontières nationales et culturelles. La violence au sein des écoles et aux alentours est susceptible d'être amplifiée par les situations de crise et les conflits. Il est donc primordial de lever le voile sur cette crise souvent invisible. Mettre fin à la violence dans les écoles et aux alentours, y compris dans les contextes humanitaires, est essentiel pour garantir les droits des enfants et assurer un développement durable. Pour y parvenir, des actions doivent être prises à l'échelle individuelle, locale, scolaire et nationale afin de mettre en œuvre de façon proactive les mesures nécessaires pour permettre à chaque enfant d'apprendre dans un environnement sûr. L'objectif du présent ensemble d'activités est de contribuer à cet effort local, national et mondial. Réaliser ne serait-ce qu'une seule activité sensibilisera les enfants et les encouragera à imaginer des moyens de changer les choses. Bien entendu, prendre part au plan d'action à l'échelle de l'école (activité 1), au plaidoyer local et national (activités 2 et 3), et au concours de bande dessinée (activité 4) donnera la possibilité aux élèves d'apporter d'autant plus de solutions aux problèmes soulevés. Au travers de ces activités, chaque élève comprendra mieux le rôle qu'il peut jouer dans la création d'un environnement scolaire serein et ses droits en matière de cadre d'apprentissage serein.

Si vous souhaitez avoir une plus grande incidence, envisagez les solutions suivantes :

- **Les changements à court et long termes** : Vous et vos élèves, qu'essayez-vous d'accomplir ? Combien de temps ce changement durera-t-il ?
- **Suivi et évaluation** : comment allez-vous montrer que vous avez fait bouger les choses ? Quel est votre point de départ (ou « référence ») par rapport auquel vous mesurerez les changements réalisés et votre incidence (avant et après vos actions) ?
- **Communiquer les résultats** : comment allez-vous démontrer cette incidence dans la campagne mondiale ? Lorsque vous postez des photos et d'autres ressources sur la carte numérique, réfléchissez avec vos élèves à la meilleure manière de montrer non seulement ce que vous faites, mais aussi l'incidence de vos actions.

Où puis-je trouver des ressources supplémentaires ?

- La campagne [#ENDviolence](#) de l'UNICEF qui s'attache tout particulièrement à [mettre fin à la violence dans les écoles et aux alentours](#) – disponible à partir de juillet 2018
- Le [site Internet du concours de bande dessinée sur les super-héros à l'école](#) – disponible à partir du 5 octobre 2018
- Les [activités proposées à l'occasion de la Journée mondiale de l'enfance](#) – les activités proposées seront dévoilées en septembre 2018 : une journée d'action amusante pour les enfants et par les enfants en perspective ! Lors de la Journée mondiale de l'enfance, le 20 novembre, qui marque la date anniversaire de l'adoption de la Convention internationale des droits de l'enfant, le monde entier se réunira pour que chacun joue son rôle et permette d'atteindre un milliard d'enfants et de jeunes, afin que tous puissent aller à l'école en sécurité et réaliser leur potentiel. La Journée mondiale de l'enfance est l'occasion d'écouter les enfants et de se battre pour leurs droits. Les écoles sont encouragées à prendre part à la mobilisation. Des informations complètes sur cet événement seront disponibles en septembre 2018.
- Les Débats Jeunesse de l'UNICEF sur l'élimination de la violence dans les écoles et aux alentours – disponibles à partir de juillet 2018

Suivez la campagne

Partagez

Après avoir obtenu le consentement éclairé des élèves et de leurs parents, et vous être assuré que cela ne leur portera aucun préjudice (veillez à n'inclure aucune information qui pourrait permettre d'identifier les enfants ou les mettre en danger), publiez des photos ou des vidéos des élèves lors des activités, ainsi que des images de leur travail final.

Rejoignez-nous sur les réseaux sociaux :

#ENDviolence

#LaPlusGrandeLeçonDuMonde

#ConcoursBD

Mentionnez l'UNICEF et La plus grande leçon du monde dans vos publications

Facebook : @UNICEFenfrançais @TheWorldsLargestLesson @UNICEF_france

Twitter : @UNICEF_FR @TheWorldsLesson @UNICEF_france

Instagram : @UNICEF @theworldslesson @myUNICEF

Votez pour les gagnants du concours de bande dessinée

Faites participer vos élèves au vote en ligne qui se déroulera du 16 au 25 novembre 2018 sur le [site Internet](#) du concours, qui sera lancé le 5 octobre 2018.



2 : Comment aborder les sujets sensibles



Remarque : Les discussions menées entre vous et vos élèves dans le cadre de ces activités seront à mener avec tact, en tenant compte du vécu et de l'expérience de chacun. La salle de classe doit être un lieu « sûr » qui permet aux élèves de partager leurs idées et leurs expériences personnelles. Certains élèves peuvent ne pas souhaiter participer à certains débats, et cette volonté doit être respectée. Certains enfants peuvent se rendre compte pour la première fois que la violence envers les enfants n'est pas acceptable et qu'elle n'est pas le lot de tous.

Les suggestions ci-après peuvent vous être utiles, même si vous possédez déjà une expérience dans le traitement des sujets sensibles.

Avant la session :



- Connaissez-vous déjà un ou plusieurs élèves personnellement concernés par des problèmes de violence ? Si tel est le cas, vous pouvez les informer à l'avance que vous discuterez de la manière de mettre fin à la violence dans les écoles et aux alentours pour vérifier s'il(s)/si elle(s) souhaite(nt) participer. Laissez-leur le choix de participer ou non, de quitter la pièce si besoin et de continuer à discuter du sujet par la suite avec vous ou un collègue compétent (tel qu'un CPE).

Au début de la session :



- Si vous avez déjà instauré des « règles de base » dans la classe pour mener des discussions inclusives et respectueuses, rappelez-les au début de la session, lorsque vous informez les élèves que vous allez aborder des sujets importants, mais sensibles.
- Si vous ne possédez pas encore de règles de base, pouvez-vous les édicter avec vos élèves ? Cela les aidera à exercer leur esprit critique et à faire preuve d'empathie. De plus, ils s'approprient davantage ces règles et démontreront un plus grand engagement. Les règles peuvent être illustrées et affichées dans la salle de classe pour faciliter leur utilisation régulière. Types de questions :

- » *D'après vous, quelles règles devons-nous adopter pour s'assurer que chacun d'entre nous se sente suffisamment en sécurité pour exprimer son opinion ?* [Par souci de confidentialité, il n'est pas nécessaire de dévoiler les réponses des élèves à des personnes extérieures au groupe, à moins que l'un des élèves donne des informations qui puissent laisser penser qu'il ne se sent pas en sécurité ou qu'il a besoin d'aide ou d'assistance en dehors de cette activité.]
- » *Comment pouvons-nous donner à chacun une chance de s'exprimer et pas uniquement aux élèves qui se sentent à l'aise ?* [Un seul élève doit s'exprimer à la fois ; ne pas interrompre la personne qui a la parole ; écouter attentivement et respectueusement les propos des autres ; utiliser si nécessaire un « bâton de parole » (seule la personne tenant le bâton a la parole) ; un élève peut écrire ses idées s'il ne souhaite pas les exprimer à voix haute ; si un élève n'a pas encore pris la parole, nous pouvons lui demander s'il souhaite le faire (sans lui forcer la main), etc.]
- » *Que faire si un élève ne souhaite pas exprimer son opinion ?* [Respecter son choix et ne pas le forcer à prendre la parole ni l'embarrasser (exprimer son opinion est un droit, non un devoir) ; comprendre que certaines personnes se sentent plus à l'aise que d'autres pour prendre la parole dans un groupe, mais que l'avis de chacun est précieux et qu'il peut être exprimé de nombreuses autres façons plus adaptées à la personne.]
- » *Que faire en cas de désaccord ? Comment exprimer son désaccord de manière respectueuse, sans être blessant ou impoli ?* [Demander poliment à la personne de justifier son opinion afin de mieux la comprendre ; remettre en cause l'idée et non la personne ; remercier la personne d'avoir fait part de son idée et expliquer que l'on a un avis différent et pourquoi ; utiliser des formulations telles que « Je pense... » et non « Tu es... » ; ne pas faire de remarques offensantes, ne pas proférer d'insultes ni utiliser un langage grossier ; si l'on est en colère ou que l'on perd son sang froid, respirer profondément pour se calmer avant de prendre la parole ; comprendre que la liberté totale d'expression n'existe pas (ni pour les adultes, ni pour les enfants) : nous ne pouvons pas dire absolument tout ce que nous voulons si nos propos portent atteinte aux droits ou à la réputation d'une autre personne, ou s'ils encouragent certaines personnes à faire du mal à autrui ; avant de s'exprimer, se demander : « Est-ce vrai ? Est-ce nécessaire ? Est-ce gentil ? » ; dire à la personne « Merci d'avoir pris le temps de m'expliquer ton point de vue. Nous pouvons accepter d'être en désaccord sur ce point », etc.]



» *Que faire si un élève se vexe ou se met en colère ?* [Laisser un ami le reconforter ; lui donner la possibilité de poursuivre la conversation ou de quitter la discussion ; ne pas attirer l'attention sur lui et ne pas le forcer à exprimer ce qui ne va pas, mais respecter son intimité ; prévoir un endroit calme dans la salle où cet élève pourra aller au besoin ; vous pouvez lui proposer d'en discuter en tête à tête ; l'accueillir de nouveau dans l'activité s'il/lorsqu'il se sent prêt, etc.]

- Amenez la discussion progressivement. Si vous manquez de temps, ne soyez pas tenté de sauter les discussions ou les activités visant à poser les bases. Il peut être utile d'imaginer que vous ouvrez délicatement un pot de bonbons/billes/haricots (qui représentent des émotions potentiellement sensibles). Vous voulez éviter que tout le contenu de ce pot ne sorte d'un coup, de manière incontrôlée. Il vous faudra ouvrir le pot lentement pour aller piocher délicatement et soigneusement son contenu.
- Concentrez-vous le plus possible sur les solutions et non sur les problèmes.
- Si vous pensez que cela est nécessaire au vu du contexte local (contexte culturel, personnalités et dynamiques particulières au sein du groupe, etc.), vous pouvez répartir les élèves en plus petits groupes selon leur âge, leur sexe ou leur expérience pour créer une atmosphère plus détendue qui incitera les élèves à participer.

Tout au long de la session :



- Prêtez attention au langage corporel des élèves et à la manière dont ils interagissent. L'un des élèves est-il vexé ou en colère ? L'un des élèves paraît-il mal à l'aise ou très en retrait ? Dans ce cas, intervenez avec tact, de manière appropriée. Permettez aux élèves de sortir de l'activité s'ils le souhaitent. (Lisez également les recommandations des règles de base concernant l'attitude à adopter si un élève se vexe ou se met en colère).
- Si besoin, changez l'ambiance au sein du groupe en intercalant des activités « énergisantes » ou « calmantes ».
- [Voir la section 3 ci-dessous pour les mesures à prendre si un élève devient violent].

À la fin de la session :



- Veillez à clore la session de manière appropriée. Vous pouvez le faire de l'une des manières suivantes : proposez aux élèves de commenter leur travail de groupe et de poser des questions ; donnez-leur la possibilité de vous parler en tête à tête après la session si quelque chose les tracasse ; remerciez les élèves pour leurs contributions réfléchies/créatives/intéressantes et pour s'être écoutés mutuellement de manière calme et respectueuse ; dites-leur combien vous êtes fier d'eux pour avoir exprimé leur précieux avis sur ce sujet difficile ; orientez la discussion vers une note positive (tournée vers l'avenir) ; terminez la discussion sur une note positive et amusante de préférence (chanson, danse, blague ou autre, adaptée à l'âge des élèves).

Après la session :



- Soyez prêt à accueillir les élèves qui souhaiteraient vous parler de ce qui les tracasse.
- Faites ce que vous avez promis pendant les discussions, par exemple trouver des informations complémentaires sur un point.
- Si cela est possible, tenez vos élèves informés tout au long de l'année de l'avancée de la campagne de La plus grande leçon du monde de l'UNICEF (par ex., en consultant les réseaux sociaux et les bulletins d'informations reçus par courriel).



3 : Mesures à prendre en cas de situation préoccupante



Remarque : Il est primordial que les activités soient menées en prêtant avant tout attention à la sécurité et au bien-être des enfants participants. Les activités proposées dans le présent outil abordent délibérément et autant que possible la question de la violence d'un point de vue positif basé sur des solutions. Toutefois, *quel que soit* le sujet abordé, les discussions avec les enfants peuvent révéler une situation dangereuse pour certains d'entre eux. Ceci est d'autant plus probable dans le cas de discussions qui traitent délibérément de la sécurité des enfants et de leur droit de protection contre la violence.

Avant le début de l'activité, assurez-vous de bien relire la procédure à suivre si vous identifiez une situation préoccupante : <http://eduscol.education.fr/cid50661/enfants-en-danger-comment-les-reperer-que-faire.html>



4 : « Le harcèlement, pour l'arrêter, il faut en parler » : Connaitre les ressources du ministère de l'éducation nationale pour lutter contre toutes les formes de harcèlement

Un numéro vert Net écoute : le 3020

Service et appels gratuits ouverts du lundi au vendredi de 9h à 20 h et le samedi de 9h à 18h. Si le harcèlement a lieu sur Internet : N° VERT « NET ÉCOUTE » : 0800 200 000 Gratuit, anonyme, ouvert du lundi au vendredi de 9h à 19h

Un site « non au harcèlement » avec des fiches conseils pour les familles et des ressources éducatives : <https://www.nonauharcèlement.education.gouv.fr/>

Vous y trouverez notamment :

- **Des ressources pédagogiques**

Dans la rubrique « Ressources » du site Non au harcèlement, vous trouverez guides pédagogiques et cahiers d'activités pour débattre de ces questions avec vos élèves: <https://www.nonauharcèlement.education.gouv.fr/ressources/guides/cahier-dactivites-second-degre-outils-et-sequences-pedagogiques/>

- **Des affiches et vidéos créées par des élèves dans le cadre du prix « Non au harcèlement »**, que vous pourrez utiliser comme outils de sensibilisation :

<https://www.nonauharcèlement.education.gouv.fr/ressources/outils/>

- **Le clip national de la campagne 2017-2018**, lauréat du prix « Non au harcèlement », puis retravaillé pour une diffusion nationale :

<https://www.nonauharcèlement.education.gouv.fr/ressources/campagne-2017-2018/>

- **Des témoignages d'experts pour combattre les idées reçues sur le harcèlement :**

<https://www.nonauharcèlement.education.gouv.fr/ressources/experts/>

ÉLÈVES, PARENTS, PROFESSIONNELS : APPELEZ LE **3020** Service & appel gratuits * Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 20h et le samedi de 9h à 18h

NON AU HARCÈLEMENT

NonAuHarcèlement.education.gouv.fr - #NonAuHarcèlement

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

POUR L'ÉCOLE DE LA CONFIANCE



TOUT LE MONDE SE SENT-IL EN SÉCURITÉ ?



QUELS PEUVENT ÊTRE LES DANGERS ICI ?



EST-CE NORMAL ?



D'APRÈS TOI, QUI LA MET DANS CET ÉTAT ?



ILLUSTRATION : MARGREET DE HEER

en partenariat avec
unicef
pour l'enfance



D'APRÈS TOI, COMMENT CETTE PERSONNE SE SENT-ELLE ? QUE PEUX-TU FAIRE POUR L'AIDER ?



D'APRÈS TOI, QUE SE PASSE-T-IL ICI ?

CONVENTION INTERNATIONALE
DES DROITS DE L'ENFANT

QUE POUVONS-NOUS FAIRE POUR CHANGER CELA ?

OBJECTIFS DURABLES





Annexe C : Sondage en classe

Dans le tableau ci-dessous, indiquez pour chaque réponse le nombre correspondant et comparez les résultats de la classe avec ceux de la [Consultation nationale des 6-18 ans](#) (disponibles à partir de mi-novembre 2018)

	Oui, vraiment	Oui, plutôt	Non
			
1. Je me sens en sécurité dans mon établissement scolaire (q.117, rubrique « Mon éducation, mes loisirs »)			
2. Il y a de la violence dans mon quartier, dans ma ville (q.95, rubrique « Ma vie de tous les jours »)			
3. Dans mon quartier, ma ville, je me sens en insécurité en raison de la circulation (q.99, rubrique « Ma vie de tous les jours »)			
4. Mon quartier a bonne réputation (q.90, rubrique « Ma vie de tous les jours »)			
5. Je me sens en sécurité chez moi (q.74, rubrique « Ma vie de tous les jours »)			
6. Dans mon quartier, ma ville, je me sens en sécurité (q.93, rubrique « Ma vie de tous les jours »)			
7. J'ai déjà été informé(e) et sensibilisé(e) aux dangers d'Internet (q.48, rubrique « Ma vie de tous les jours »)			
8. À l'école, les adultes traitent les filles et les garçons de la même façon (q.15, rubrique « Je suis enfant, j'ai des droits »)			
9. Les enfants et les adolescents porteurs de handicap peuvent être accueillis dans mon école (q.143, rubrique « Ma santé »)			
10. À l'école, les adultes me respectent quels que soient ma couleur, ma religion, ma culture ou mon physique (q.13, rubrique « Je suis enfant, j'ai des droits »)			
11. On respecte mes droits dans mon quartier, ma ville (q.4, rubrique « Je suis enfant, j'ai des droits »)			





OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



1 PAS DE PAUVRETÉ

2 FAIM «ZÉRO»

3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

4 ÉDUCATION DE QUALITÉ

5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES

6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT

7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE

8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE

9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE

10 INÉGALITÉS RÉDUITES

11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES

12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES

13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

14 VIE AQUATIQUE

15 VIE TERRESTRE

16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES

17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Les articles adaptés aux enfants

PRINCIPES GÉNÉRAUX (PG)

1. Toute personne de moins de 18 ans jouit de l'ensemble des droits consacrés par cette Convention.

2. Tous les enfants jouissent de l'ensemble de ces droits, peu importe qui ils sont, où ils vivent, ce que font leurs parents, la langue qu'ils parlent, leur religion ou leur culture, qu'ils soient garçons ou filles, qu'ils soient handicapés ou non et qu'ils soient pauvres ou riches. Aucun enfant ne doit être traité injustement, peu importe la raison.

3. Tous les adultes doivent faire ce qui est le mieux pour les enfants. Lorsque les adultes prennent des décisions, ils doivent réfléchir aux répercussions de leurs décisions sur les enfants.

4. Les gouvernements doivent utiliser l'ensemble des ressources disponibles pour respecter tous les droits de cette Convention.

5. Les gouvernements doivent respecter le droit et la responsabilité qu'ont les familles de guider leurs enfants afin qu'ils puissent apprendre à exercer correctement leurs droits en grandissant.

PG

6. Chaque enfant a droit à la vie, à la survie et au développement.

7. Les enfants ont droit à un nom et ce droit doit être reconnu officiellement par le gouvernement. Ils ont aussi droit à une nationalité (d'appartenir à un pays).

8. Les enfants ont droit à une identité, c'est-à-dire d'obtenir un document officiel prouvant qui ils sont. Personne ne peut leur enlever ce droit.

9. Les enfants ne peuvent pas être séparés de leurs parents à moins que cela soit pour leur bien. Les enfants de parents séparés doivent rester en contact avec leurs deux parents, à moins que cela ne leur fasse du mal.

10. Si un enfant vit dans un pays différent de celui de ses parents, ils ont le droit d'être réunis au même endroit.

11. Les gouvernements doivent empêcher que des enfants soient emmenés illégalement en dehors de leur propre pays.

12. Les enfants ont le droit de donner leur avis et cet avis doit être écouté et pris au sérieux par les adultes.

AG

13. Les enfants ont le droit de faire des recherches et de partager leur avis par la parole, le dessin, l'écriture ou d'une autre manière, à moins que cela ne fasse du mal à d'autres personnes.

14. Les enfants ont le droit de choisir leur propre religion et leurs propres croyances. Leurs parents doivent les aider à comprendre ce qui est bien et ce qui est mal et les guider vers ce qui est le mieux pour eux.

15. Les enfants ont le droit de choisir leurs amis et de rejoindre ou de créer des groupes, tant que cela ne fait de mal à personne d'autre.

16. Les enfants ont droit à une vie privée.

17. Les enfants ont le droit de recevoir des informations importantes pour leur bien-être, que ce soit par la radio, les journaux, les livres, l'ordinateur ou d'autres sources. Les adultes doivent s'assurer que les informations reçues ne peuvent pas faire de mal aux enfants et doivent les aider à trouver et comprendre les informations dont ils ont besoin.

18. Les enfants ont le droit d'être élevés, si possible, par leurs parents. Les gouvernements doivent fournir des services d'aide aux parents, en particulier si les deux parents travaillent.

19. Les gouvernements doivent s'assurer que les enfants reçoivent les soins dont ils ont besoin et qu'ils sont protégés de toute violence, maltraitance et négligence de la part des personnes qui s'en occupent.

20. Les enfants ont droit à une protection et une aide spéciales s'ils ne peuvent pas vivre avec leurs parents.

21. Si un enfant est adopté, le plus important doit être son bien-être.

22. Les enfants réfugiés ont droit à une protection et une aide spéciales et jouissent de tous les droits consacrés par cette Convention.

23. Les enfants handicapés ont droit à une éducation et des soins spéciaux et jouissent de tous les droits consacrés par cette Convention, afin qu'ils puissent vivre pleinement leur vie.



24. Les enfants ont droit aux meilleurs **soins de santé** possible, à de **l'eau** potable, à une **alimentation** nourrissante, à un **environnement** non pollué et sans danger et à des **informations** pour les aider à rester en bonne santé.
25. Les enfants qui vivent dans des foyers ou dans d'autres **endroits loin de chez eux**, ont droit à ce que ces conditions de logement soient examinées régulièrement pour vérifier qu'elles sont toujours les mieux adaptées aux besoins de l'enfant.
26. Les gouvernements doivent verser une somme d'argent supplémentaire aux familles pauvres pour les aider à s'occuper de leurs enfants.
27. Les enfants ont le **droit de recevoir de la nourriture et des vêtements, de vivre dans un endroit sûr et que leurs besoins physiques et mentaux élémentaires soient satisfaits**. Les gouvernements doivent aider les familles et les enfants qui n'ont pas de moyens suffisants pour cela.
28. Les enfants ont **droit à l'éducation**. La discipline au sein des écoles doit respecter la dignité des enfants. L'école primaire doit être gratuite pour tous. Les enfants doivent être encouragés à poursuivre leur scolarité le plus longtemps possible.
29. Les enfants doivent recevoir une **éducation qui les aide à utiliser et développer leurs talents et leurs capacités**. Cette éducation doit aussi leur apprendre à respecter les droits des autres personnes, à vivre en paix et à protéger l'environnement.
30. Les enfants ont le **droit de pratiquer leurs propres culture et religion et de parler leur propre langue**, même si elles sont différentes de celles de la majorité de la population du pays où ils vivent.
31. Les enfants ont le **droit de jouer, se reposer et se détendre** et de participer à des activités culturelles et artistiques.
32. Les enfants ont le **droit d'être protégés de tout travail qui serait dangereux pour eux** et mauvais pour leur santé et leur éducation. S'ils travaillent, les enfants ont le droit d'être en sécurité et d'être payés de manière juste.
33. Les enfants ont le **droit d'être protégés contre les drogues dangereuses et le trafic de drogue**.
34. Les enfants ont le **droit d'être protégés contre les violences sexuelles et l'exploitation sexuelle**.
35. Les gouvernements doivent s'assurer que les enfants ne sont pas **enlevés, vendus ou victimes de la traite**.
36. Les enfants ont le droit d'être protégés contre toute forme **d'exploitation** (que l'on ne profite pas d'eux).
37. **Les enfants qui ne respectent pas la loi** ne doivent pas être tués, torturés, traités avec cruauté, mis en prison pour toujours ou mis en prison avec des adultes. La prison doit être le dernier choix, pour une durée la plus courte possible. Les enfants emprisonnés doivent bénéficier d'une aide juridique et doivent pouvoir rester en contact avec leur famille.
38. Les enfants ont le **droit de vivre en paix et d'être protégés de la guerre**. Les enfants ne peuvent pas être forcés de rejoindre l'armée ou de se battre en temps de guerre.
39. Les enfants ont le **droit de recevoir de l'aide s'ils ont été blessés** ou ont été victimes de maltraitance ou de mauvais traitements, afin qu'ils retrouvent la santé et leur dignité.
40. Les enfants ont le **droit d'obtenir une aide juridique et un traitement équitable** de la part d'un système juridique qui respecte leurs droits.
41. Si les **lois d'un pays** protègent mieux les droits des enfants que les articles de cette Convention, ces lois nationales doivent s'appliquer.
42. Les enfants ont le **droit de connaître leurs droits**. Les adultes doivent eux aussi connaître ces droits et aider les enfants à en prendre connaissance.
- 43 à 54. Ces articles expliquent comment les gouvernements et les organisations internationales comme l'UNICEF travailleront pour s'assurer que tous les enfants jouissent de l'ensemble de leurs droits.



Annexe F : Exemples de chartes de classe créatives

Applegarth Academy, Royaume-Uni



École primaire Greenhill, Royaume-Uni

École primaire Kind Street, Royaume-Uni





Annexe G : Guirlande de promesses



COLLER ICI



16 PAIX, JUSTICE
ET INSTITUTIONS
EFFICACES



COLLER ICI



4 ÉDUCATION
DE QUALITÉ



COLLER ICI



16 PAIX, JUSTICE
ET INSTITUTIONS
EFFICACES



COLLER ICI



4 ÉDUCATION
DE QUALITÉ





Annexe H : Exemple de méthodologie pour cartographier le sentiment de sécurité à l'école

Introduction

- L'objectif de la marche pour la sécurité est d'étudier le droit des enfants à un environnement scolaire et de loisirs serein et de déterminer en particulier si les enfants se sentent en insécurité dans certains endroits. Si cela est le cas, les enfants seront invités à expliquer les raisons de cette insécurité et à suggérer des améliorations.
- Avec l'aide de leur enseignant, les élèves décident des lieux où ils souhaitent se rendre. Ils effectuent ensuite la marche pour la sécurité tous ensemble. Expliquez clairement aux élèves qu'ils ne s'attireront aucun problème s'ils parlent librement des raisons pour lesquelles ils se sentent en sécurité ou en danger. Les élèves peuvent décider de participer de manière anonyme. N'écrivez pas le nom de l'élève qui a tenu chaque propos.
- Posez les questions ci-dessous au groupe et discutez-en à chaque arrêt effectué au cours de la marche. Une fois de retour en classe, les élèves et l'enseignant discutent des résultats de l'enquête. Le résumé des discussions pourra servir de base à l'élaboration d'un plan d'action. Ce même processus peut être appliqué dans les écoles, les centres de loisirs, associations et autres structures, **tant que cela ne comporte aucun risque et que les enfants ne courent aucun danger.**

Exemple de formulaire

Nous sommes dans : nom de l'école/du centre de loisirs/association _____

Nous sommes :

nombre d'enfants dans le groupe : _____

rapport garçons-filles dans le groupe (indiquez le pourcentage de filles) : _____

nom de l'accompagnateur : _____

date (jour/mois/année) : _____

- Te sens-tu parfois en insécurité à l'école/au centre de loisirs/ailleurs ? _____
- Où te sens-tu en insécurité ? _____

[Si la discussion ne s'amorce pas d'elle-même, il peut être bon de suggérer l'un des lieux suivants : la salle de classe, un espace extérieur, les toilettes, le couloir ou les escaliers, le réfectoire, la salle polyvalente, la salle d'arts plastiques, la salle de musique, la bibliothèque, les bureaux, la salle des professeurs, la salle d'activités, la cour de récréation ou le parking].

- Où te sens-tu en insécurité ? (lieux n° 1) _____
- Pourquoi ? _____
- De quels changements as-tu besoin pour t'y sentir en sécurité ? _____

- Où te sens-tu en insécurité ? (lieux n° 2) _____
- Pourquoi ? _____
- De quels changements as-tu besoin pour t'y sentir en sécurité ? _____

- Où te sens-tu en insécurité ? (lieux n° 3) _____
- Pourquoi ? _____
- De quels changements as-tu besoin pour t'y sentir en sécurité ? _____

- Etc.

- As-tu d'autres informations à ajouter ? _____

¹ Formulaire adapté des programmes « Écoles respectueuses des droits de l'enfant » de l'UNICEF Islande et de l'UNICEF Danemark



Annexe I : Méditation guidée

Remarques destinées aux éducateurs : expliquez aux enfants qu'ils vont commencer une méditation guidée. Lors de cet exercice, les élèves seront invités à répondre à un certain nombre de questions dans leur tête. Créez une atmosphère calme – vous pouvez éteindre la lumière ou mettre une musique douce en fond. Encouragez les enfants à fermer les yeux pendant toute la durée de la méditation. Toutefois, les enfants qui ne se sentent pas à l'aise les yeux fermés peuvent baisser le regard ou poser leur tête entre leurs mains. Expliquez aux élèves que cet exercice est l'occasion de prendre du temps pour eux, sans se soucier de ce que les autres font ou disent.

Dites-leur que cette méditation guidée va s'appuyer sur une journée d'école normale. Lisez le script ci-dessous lentement et distinctement, en prenant le temps de faire une pause entre chaque paragraphe.

Imagine que c'est le début de la journée et que tu viens de te réveiller. Comment te sens-tu ? Tu es peut-être fatigué à cause d'une nuit agitée. Ou tu es peut-être impatient d'aller à l'école. Maintenant, visualise ton trajet pour te rendre à l'école. T'y rends-tu à pied ou prends-tu le bus ? Peut-être que tes parents te déposent en voiture ? Que ressens-tu en pensant à ce trajet ? Évites-tu de prendre certains chemins ? Y a-t-il certains endroits que tu aimes ou que tu n'aimes pas traverser ?

Lorsque tu arrives à l'école, tu cours peut-être pour retrouver tes copains et tes copines ou tu t'attardes pour dire au revoir à tes parents. Comment te sens-tu à ce moment précis ? Es-tu content d'arriver à l'école ?

La journée de classe commence. Comment te sens-tu dans ta classe ? T'y sens-tu en sécurité ? Es-tu content d'être là ? Sais-tu à qui tu parlerais si tu ne te sentais pas en sécurité à l'école ? Peut-être à ton professeur préféré, à ton meilleur ami ou à un élève plus âgé. Avec qui joues-tu pendant la récréation ?

Essaie de ressentir la manière dont tes sentiments évoluent au fil de la journée. Tu es peut-être impatient que la journée d'école se termine. Peut-être que tu es fatigué et que tu as hâte de rentrer chez toi.

Imagine maintenant que la journée de classe est terminée. Comment rentres-tu chez toi ? Est-ce que tu marches ou est-ce que quelqu'un vient te chercher ? Fais-tu attention à quelque chose en particulier lorsque tu quittes l'école ? Évites-tu certaines personnes ? Sur le trajet, ce qui t'entoure a-t-il changé depuis ce matin ?

Tu arrives chez toi. Comment te sens-tu au moment de dîner et de te préparer pour aller te coucher ? À qui parles-tu quand tu rentres chez toi ? Communiques-tu avec quelqu'un sur Internet ?

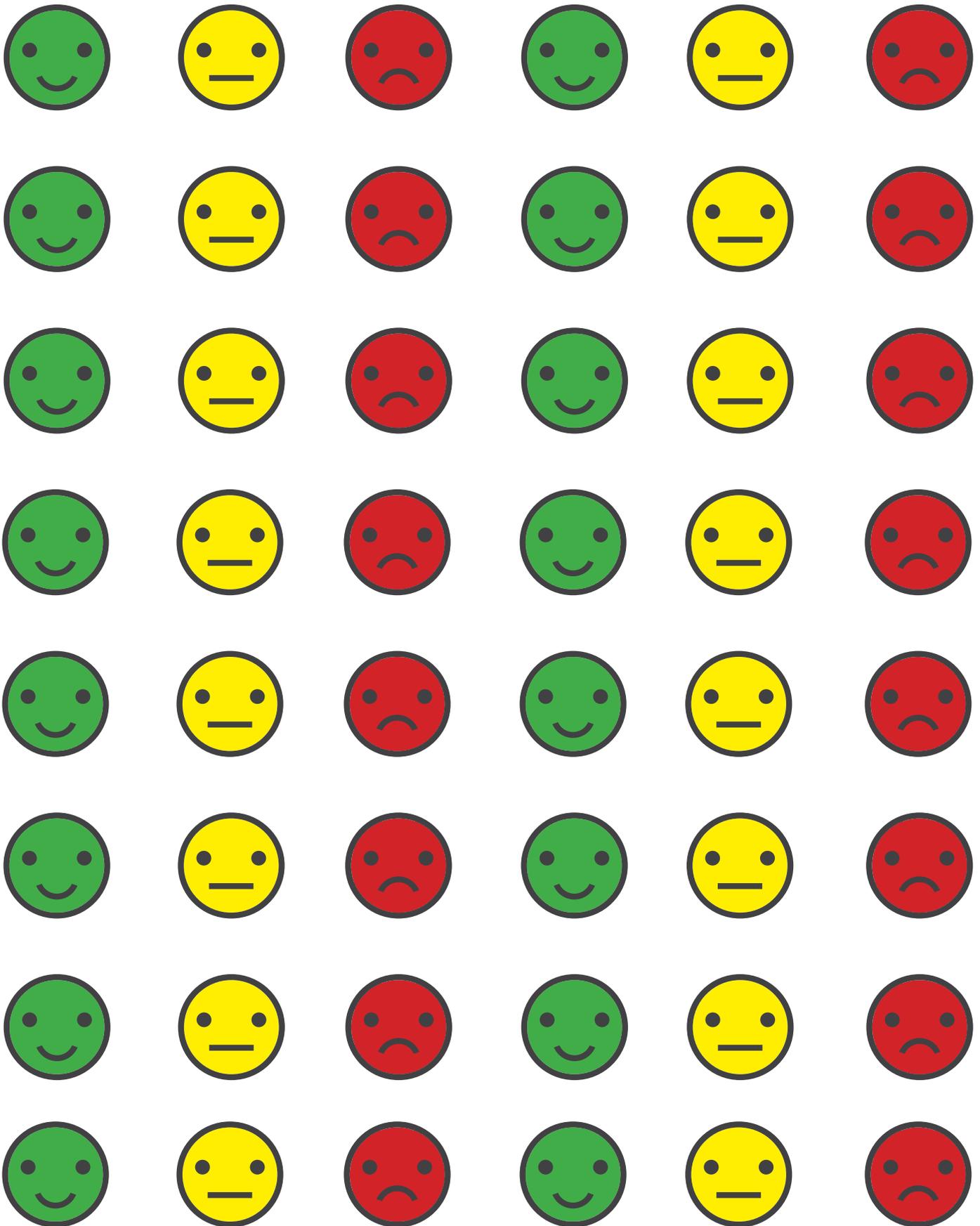
Prends un moment pour ressentir les différentes émotions que tu as ressenties tout au long de la journée. Quel a été le moment de la journée que tu as préféré ? À quel moment t'es-tu senti le plus en sécurité ? T'es-tu senti en insécurité à un moment donné ? Avec qui étais-tu le plus content de passer du temps ?

Tu es maintenant prêt à aller te coucher. Tu t'es brossé les dents et tes paupières sont lourdes au moment où ta tête touche l'oreiller. Tu sombres dans le sommeil.

Maintenant, respire profondément et reviens à l'endroit où tu te trouves à l'instant présent, dans cette salle de classe. Prête attention aux bruits qui t'entourent. Ressens le sol sous tes pieds, ton corps posé sur la chaise ou le bureau. Relève la tête et frotte-toi délicatement les yeux. Tu peux t'étirer. Ouvre les yeux et regarde tes camarades qui t'entourent. Bienvenue de retour parmi nous !



Annexe J : Émoticônes pour la cartographie de la commune ou du quartier





Annexe K : Élaborer un plan d'action

1. Que souhaites-tu changer dans ton quartier ou ta commune pour que chaque enfant puisse apprendre dans un environnement serein ?

2. Qui peut opérer ce changement ? (Le maire ? Les élus du conseil municipal ? Une autre personne ?) Le directeur d'école ? La police municipale ? Les médiateurs ? etc.)

3. Que souhaites-tu leur dire exactement ?

4. Quelle est la meilleure manière de le leur dire ? (En personne ? Dans une lettre ? par un moyen plus créatif ?) Remarque : raconter une histoire personnelle décrivant tes propres actions peut être un bon moyen de commencer.

5. Des associations ou élus de la ville travaillent-ils déjà pour atteindre cet objectif ou des plans ont-ils été mis en œuvre en ce sens ? Peux-tu leur apporter ton aide ? Par exemple, existe-t-il déjà un conseil municipal d'enfants qui s'intéresse à cette question ? Habites-tu dans une ville amie des enfants ? Que signifie ce titre ? Comment peux-tu obtenir ces réponses ?

6. Quelle autre personne ou autorité d'influence dans ton quartier ou ta commune pourrait t'aider à mettre en place ces changements ?

7. Peux-tu faire inscrire ton message à l'ordre du jour du conseil municipal de ta commune ? Comment ? Quand ?



Annexe L : Liste de mesures que l'UNICEF demande aux gouvernements de mettre en œuvre

Passer en revue la liste de mesures que l'UNICEF demande aux gouvernements de mettre en œuvre afin que chaque enfant puisse bénéficier de son droit d'apprendre dans un environnement sûr. Réponds ensuite aux questions suivantes :

Pour plus d'informations : <https://www.unicef.org/french/endviolence/>

- a. Comprends-tu toutes ces mesures ? (Si ce n'est pas le cas, demande de l'aide à ton enseignant.)
 - b. Toutes ces actions s'appliquent-elles à ton pays ? Pourquoi ? Pourquoi pas ?
 - c. D'après toi, lesquelles sont les plus importantes pour ton pays ?
 - d. D'après toi, lesquelles s'appliquent moins à ton pays ?
 - e. Toutes ces actions ont-elles des points communs ?
 - f. Manque-t-il des éléments ?
 - g. Parmi ces mesures, lesquelles te tiennent le plus à cœur ?
 - h. D'après toi, à quelles actions les enfants et les jeunes peuvent-ils contribuer ? Comment ?
-
1. Se doter d'une **législation rigoureuse** pour mettre fin à la violence envers les enfants, y compris dans les écoles et aux alentours. S'assurer que ces lois sont prises au sérieux.
 2. Mettre en œuvre des **plans et projets efficaces** pour prévenir la violence dans les écoles et aux alentours et lutter contre celle-ci.
 3. **Veiller à ce que chacun tienne ses promesses** en matière de lutte contre la violence dans les écoles et aux alentours. Collecter pour cela des informations et des preuves et soutenir les personnes chargées de vérifier que les droits de l'enfant sont respectés. (Ces personnes doivent être indépendantes du gouvernement. Elles sont parfois appelées « médiateur » ou « commissaire pour les enfants »).
 4. **Obtenir plus de fonds du gouvernement et des entreprises privées** pour prévenir la violence dans les écoles et aux alentours et lutter contre celle-ci.
 5. **Mettre en place des services adéquats** pour aider les enfants victimes de violence à l'école et aux alentours, ainsi qu'un **moyen efficace permettant aux enfants de demander de l'aide**.
 6. **Changer l'attitude de la population** face à la violence dans les écoles et aux alentours afin que personne ne trouve cela « normal ».
 7. **Encourager tout le monde à parler librement** des causes de la violence dans les écoles et aux alentours et des problèmes que cela peut engendrer. Faire en sorte que personne n'ait peur de s'exprimer sur le sujet.
 8. **Aider les adultes travaillant dans les écoles à prévenir la violence et à lutter contre celle-ci. S'assurer que tous les enseignants connaissent les droits des enfants et sachent comment les appliquer** (en particulier les futurs enseignants encore en formation).
 9. **Aider les enfants à prendre la parole et à agir** pour garantir leur sécurité et celle de leurs camarades et notamment à prendre de bonnes décisions lorsqu'ils utilisent Internet.



Annexe M : Élaborer une stratégie de plaidoyer

1. Que voulons-nous accomplir ?	
2. Qui peut faire en sorte que cet objectif devienne réalité ?	
3. Qu'est-ce que ces personnes ont besoin d'entendre ?	
4. De qui doivent-elles l'entendre ?	
5. Comment pouvons-nous leur faire passer ce message ?	
6. Qu'avons-nous déjà pour nous aider et de quoi avons-nous encore besoin ?	
7. Par quoi devons-nous commencer ?	
8. Comment savoir si nos actions sont efficaces ?	

CHOISISSEZ UN PROBLÈME À RÉSOUDRE

Le problème est que tous les élèves ne sont pas en sécurité...



... sur le chemin de l'école

- » 29 % des enfants et des adolescents déclarent que d'autres enfants et adolescents peuvent leur faire du mal.*
- » 30 % des enfants et des adolescents se sentent en insécurité en raison de la circulation.*
- » 16 % des adolescents déclarent qu'il y a des armes (des pistolets, des couteaux) dans leur quartier.*
- » Dans le monde, pendant la seule année 2016, près de 500 attaques ou menaces d'attaques contre des écoles ont été signalées ou confirmées dans 18 pays ou régions touchés par des conflits (UNICEF 2017).

... à l'école

- » 38 % des enfants et adolescents déclarent qu'ils peuvent être harcelés ou ennuyés par d'autres enfants ou adolescents.*
- » 28 % des enfants et adolescents déclarent qu'il y a des adultes qui leur font peur.*
- » 31 % des enfants et des adolescents déclarent qu'il n'y a pas de toilettes propres.*
- » 22 % des collégiens estiment qu'il y a plutôt beaucoup ou beaucoup de violence dans leur établissement (source : Enquête 2017 du ministère de l'éducation nationale).
- » Certains élèves sont victimes d'exclusion ou sont pris pour cible par leurs professeurs ou leurs camarades en raison de leur genre, leur identité sexuelle, leur race, leur origine ethnique, leur langue, leur handicap, leur statut social ou économique ou de l'endroit où ils vivent.
- » À l'échelle mondiale, près de 130 millions d'élèves âgés de 13 à 15 ans, soit un peu plus d'un sur trois, sont victimes de harcèlement. (Un visage familier : la violence dans la vie des enfants et des adolescents, UNICEF, 2017).

... en dehors de l'école

- » 10 % des enfants et des adolescents déclarent avoir déjà été agressés ou harcelés sur Internet, sur les réseaux sociaux.*
- » 18 % des collégiens déclarent avoir subi au moins une atteinte (usurpation d'identité, vidéos humiliantes ou diffusion de rumeurs) via les réseaux sociaux ou par téléphone portable (source : Enquête 2017 du ministère de l'éducation nationale).
- » 17 % des enfants et des adolescents déclarent que quelqu'un leur a déjà fait du mal dans leur quartier, leur ville.*
- » 18 % des enfants et adolescents déclarent ne pas participer à des activités avec d'autres enfants et adolescents en dehors de l'école (sport, musique, jeux, cinéma, etc.).*

*Données issues de la [Consultation nationale des 6-18 ans réalisée en 2016](#) par l'UNICEF France auprès de 22000 enfants et adolescents.

PROBLÈMES

- » Indiquez avec un camarade les problèmes sur lesquels vous avez choisi de travailler. Quels facteurs contribuent au problème ? En quoi le problème nous concerne-t-il ?

SOLUTIONS

- » Comment pouvons-nous résoudre ce problème ?

SUPER-HÉROS/HÉROÏNE

Activité
INDIVIDUELLE

Catégories de super-pouvoirs

- » Lire dans les pensées
- » Voyager dans le temps
- » Télépathie
- » Voler
- » Invisibilité
- » Production de lumière
- » Projection émotionnelle
- » Résistance thermique
- » Force surhumaine
- » Accumulation d'énergie
- » Ouïe surdéveloppée
- » Supermédiation
- » Guérison
- » Contrôler les esprits
- » Camouflage
- » Élasticité
- » Pouvoir d'immobilisation
- » Imagine ton propre pouvoir !

Choisis seul un super-pouvoir et explique comment il/elle peut contribuer à résoudre le problème que tu as choisi.

Comment s'appelle ton super-héros/super-héroïne ?

D'où vient-il/elle ?

Qui est son ennemi juré ou contre quoi se bat-il/elle ? (opposant, méchant, force maléfique)

Quelles sont les caractéristiques et les qualités physiques de ton super-héros/héroïne ? Est-il/elle drôle ? Sérieux(se) ? Intelligent(e) ? Petit(e) ?

HISTOIRE

Quelle est l'aventure de ton super-héros/héroïne ? Décris son histoire en prenant le temps de structurer ton récit. Tu trouveras ci-dessous un schéma qui t'aidera à imaginer le début, le milieu et la fin de ton histoire. À toi de remplir les blancs !

Activité
INDIVIDUELLE

Parle du problème que tu as choisi de résoudre. Où se produit-il ? Qui est touché par ce problème ?

—> Il était une fois...

Présente ton super-héros/héroïne dans cette partie ! Pourquoi veut-il/elle résoudre ce problème ? Qui (ou qu'est-ce qui) l'en empêche et pourquoi ?

—> Jusqu'au jour où...

Comment ton superhéros/héroïne résout-il/elle le problème ? Comment rend-il/elle l'école plus sûre ?

—> Jusqu'à ce que finalement...

SUPER-HÉROS/HÉROÏNE

Activité
INDIVIDUELLE

Comment t'appelles-tu ?

Nom de ton super-héros

Quel âge as-tu ?

Quel est son super-pouvoir ?

Es-tu :

- Une fille
 Un garçon
 Ni l'un ni l'autre

Autre : _____

**Dessine ici ton super-héros. Souviens-toi, la qualité de ton dessin n'a pas d'importance.
Ce que nous voulons voir ce sont des super-héros uniques, différents et intéressants !**

De quel pays viens-tu ?

Parle-nous un peu de toi !



Annexe O : Concours de bande dessinée sur les super-héros à l'école ! Formulaire d'autorisation parentale

Concours de bande dessinée sur les super-héros à l'école ! Formulaire de consentement parental

Du 1^{er} septembre au 21 octobre 2018, l'UNICEF organise un concours de bande dessinée sur les super-héros à l'école et invite les enfants et adolescents du monde entier à soumettre un concept de super-héros qui aide les enfants à apprendre dans un environnement serein. Un jury de l'UNICEF sélectionnera les meilleures œuvres qui seront mises en ligne et feront l'objet d'un vote international du 16 au 25 novembre 2018. Le gagnant ou la gagnante travaillera avec une équipe de professionnels pour créer sa propre bande dessinée qui sera publiée en ligne et présentée lors du Forum politique de haut niveau de l'ONU, en juillet 2019. Pendant toute la durée du concours, l'UNICEF partagera ses super-héros préférés sur les réseaux sociaux. Pour en savoir plus sur le concours et consulter les conditions de participation dans leur intégralité, rendez-vous sur le site Internet du concours à l'adresse : <https://www.unicef.org/fr/concours-de-bande-dessinee-sur-les-super-heros-a-lecole>

Pour toute question, veuillez envoyer un courriel à engage@unicef.org

En signant ce formulaire, je, soussigné(e) _____, autorise mon enfant, _____, à participer au concours de bande dessinée sur les super-héros à l'école organisé par l'UNICEF et je suis conscient(e) que ses dessins pourront être publiés sur les réseaux sociaux.

Signature : _____ (parent/personne en charge de l'enfant)

Date : _____

Signature : _____ (participant(e))

Date : _____